Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20261117-2026105-DE

MAIRIE DE BERRIC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

Le 17 novembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie de Berric sous la présidence de Michel GRIGNON, suivant convocation transmise le jeudi 12 novembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BODIN LEMOINE Stéphanie, CADORET Géraldine, COUSSEMACQ Mathilde, CROIX Valérie, FRAGNAUD Hélène, GRIGNON Michel, GRIJOL François, JUBIN Sophie, KERVICHE Soazic, LE BARILLEC Joël, LE PIRONNEC Gilles, MASSON Pascal, SEKLI Jonathan, TOUBLANT Alexia
Excusé ayant donné procuration : CAREIL Larissa à FRAGNAUD Hélène, POIRE Yves à CROIX Valérie, RAULT Lucien à SEKLI Jonathan, TAVERNIER Jean-Sébastien à COUSSEMACQ Mathilde
Absents : LUHERNE Vincent

Secrétaire de séance : COUSSEMACQ Mathilde

2026-105 - CULTURE : SOIRÉE CABARET - PROGRAMMATION ET TARIFS

Rapporteur : FRAGNAUD Hélène

L'adjointe à la culture propose la programmation d'un spectacle à la salle culturelle.

Il s'agit d'un spectacle « Cabaret Parisien » organisée par la compagnie Fantasmagic samedi 24 avril 2027 à 20h30.

Le tarif d'entrée proposé est à 20 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de valider la programmation du spectacle « Cabaret Parisien » samedi 24 avril 2027 à 20h30 à la salle culturelle de Berric ;

- de fixer le tarif à 20€ (avec une gratuité pour les moins de 10 ans).

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20261117-2026105-DE

Fait et délibéré le 17 novembre 2026

La présidence de séance,
Michel GRIGNON

Le secrétariat de séance,
Mathilde COUSSEMACQ

